Commune de
Steinfort

steinfort.lu

Steinfort, le 6 mars 2024

Avis au public

En matière
d'Aménagement Communal
et de Développement
Urbain

Il est porté à la connaissance du public que le Projet d'Aménagement Particulier « 42, Rue de Kleinbettingen », portant sur des fonds sis à Steinfort, introduit par le bureau « CO3 s.à.r.l. », est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, ce à partir du 6 mars 2024.

Le projet relatif au Projet d'Aménagement Particulier est également publié pendant la même durée sur le site Internet de la Commune de Steinfort (www.steinfort.lu).

Dans le délai de 30 jours visé au 1er alinéa, c'est-à-dire jusqu'au 5 avril 2024 inclus, les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, sous peine de forclusion, par les personnes intéressées.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner
Bourgmestre

Administration Communale Steinfort

Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du – 6 MARS 2024

Steinfort, le – 6 MARS 2024

Administration Communale Steinfort

Le bourgmestre

Le secrétaire communal